Les aires urbaines en France

Plus de 80 % des Français vivent en ville : la France est un pays urbain.

Les aires urbaines en France : présentation et définitions

- Une aire urbaine se compose d'un centre-ville, d'une banlieue et d'une couronne périurbaine.
- Aujourd'hui, la périurbanisation génère un phénomène de migrations pendulaires.
- La ville s'étend de plus en plus, grignotant sur son passage l'espace rural : on parle d'étalement urbain.
- Les 10 premières aires urbaines de France sont Paris, Lille, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Rennes et Strasbourg.
- Paris est la seule métropole de poids mondial (12 millions d'habitants). Lille, Lyon et Marseille sont des métropoles de poids européen et national.
- Pour faire face à l'étalement urbain, une solution mise en œuvre par l'État et les régions est de développer et dynamiser les aires urbaines au sein même des régions afin d'éviter la concentration de population autour d'une ou deux grandes villes régionales.

<u>Les espaces ruraux face à l'urbanisation : le défi du développement durable</u>

- Il existe plusieurs types d'espaces ruraux :
- les campagnes périurbaines, en périphérie des villes, qui concentrent les activités de service, lieu de départ des migrations pendulaires ;
- les campagnes dites dynamiques, qui développent de nouvelles activités autour de la campagne et de la ruralité (tourisme) ;
- les campagnes dites « isolées », avec peu d'activités et une population vieillissante.